

toutes les firmes, produisaient
63 p. 100 de toutes les ventes de produits
de protection de l'environnement.

- Au cours des dernières années, un grand nombre de petits établissements de fabrication de produits de PE ont vu le jour.
- La plus grande partie des produits canadiens de PE semblent se situer à l'extérieur du secteur de la «technologie de pointe». Informetrica en a conclu que la plus grande partie des opérations de fabrication de produits de PE au Canada servaient «... à fournir au secteur public et au secteur privé du pays du matériel de «plomberie» et du matériel de «ramassage et enlèvement d'ordures».
- L'Ontario et l'Alberta représentent des proportions relativement plus élevées de valeur ajoutée et d'emplois dans la fabrication de produits de PE que ce que leurs parts respectives de l'ensemble du secteur manufacturier du Canada pourrait suggérer. Il n'y avait aucune explication particulière à cette situation.

Étude du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario, dans son rapport intitulé *L'Europe de 1992 et l'industrie ontarienne de la protection de l'environnement*, a présenté une analyse des forces de la province et des possibilités de marché qu'elle représente. L'annexe 11 présente un sommaire de ce rapport. En raison de l'extrême diversité de l'industrie de la PE, il est difficile de tirer des conclusions globales de cette étude; cependant, les auteurs présentent les conclusions suivantes :

Les forces de l'Ontario se trouvent principalement dans les services d'ingénieurs-conseils, dans des équipements visant des niches particulières du marché (équipement spécialisé de traitement des eaux usées, équipement de contrôle, désulfuration des gaz effluents, etc., et, dans une moindre mesure, les produits ou instruments de faible technologie et de gros volume), dans les services de gestion des déchets solides, et dans l'adaptation des technologies aux besoins des industries de transformation de matières premières. Bien que les services d'ingénieurs-conseils constituent une force de l'industrie de la province, les possibilités d'activités en Europe peuvent être limitées par les niveaux concurrentiels de l'industrie locale en Europe, par la place importante que représente dans les projets de protection de l'environnement l'aspect génie civil, qui peut être facilement couvert par des firmes européennes, et par les coûts que représente le déplacement en Europe de ressources et de compétences rares, alors que la demande locale de l'Ontario est forte. Les firmes qui peuvent fournir de l'équipement ou des procédés brevetés en même temps que leurs services de conception sont celles qui ont le plus de chances de réussir en Europe.

Les limites du potentiel d'exportation d'équipement de l'industrie provinciale tiennent au fait qu'elle est dominée par des entreprises étrangères; le marché de l'équipement de traitement des déchets solides constitue l'exception à cette règle.